

Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données



Introduction

- ▶ **Michael DI ROCCO Formateur & Consultant (Business Analyst, DP consultant, PM,...)**
- ▶ **Partenaire e-learning : ReunIT Personal IT Trainings**
- ▶ **Une solution innovante pour vous aider à passer à l'action !**
 - Bien plus que des vidéos et des slides !
 - Coaching en ligne personnalisé pour vous aider à réaliser vos objectifs
- ▶ **GDPR : Des formations adaptées pour vous aider à vous mettre en conformité et aussi pour former vos équipes (métiers et IT)**

7 points pour moins de bruits!

- 1 Qu'est-ce que le RGPD / GDPR ?
- 2 Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- 3 Suis-je concerné par le RGPD ?
- 4 Qu'est-ce que je risque ?
- 5 Quelles sont mes responsabilités ?
- 6 Quels sont mes droits ?
- 7 Par où commencer ?

1. Qu'est-ce que le RGPD / GDPR ?



Harmonisation des lois sur la protection des données dans l'UE



Règlement mieux adapté à l'ère numérique que la Directive de 1995



Offre une meilleure protection pour les individus par la transparence

1. Qu'est-ce que le RGPD / GDPR ?



Un règlement Européen le plus strict au monde et à dimension internationale



Des pénalités administratives et financières importantes



**Il n'est pas trop tard pour agir !
Directement applicable à partir du 25 mai 2018**

2. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?



Selon l'article 4 du règlement : Toute information qui permet d'identifier une personne physique directement ou indirectement

En pratique une donnée personnelle c'est :



Adresse e-mail



Identifiant national



Photos



Données biométriques



3. Suis-je concerné par le RGPD ?



Le périmètre du règlement est défini par :

- ▶ Un champ d'application matériel qui est défini dans l'article 2
- ▶ Un champ d'application territorial qui est défini dans l'article 3

3. Suis-je concerné par le RGPD ?

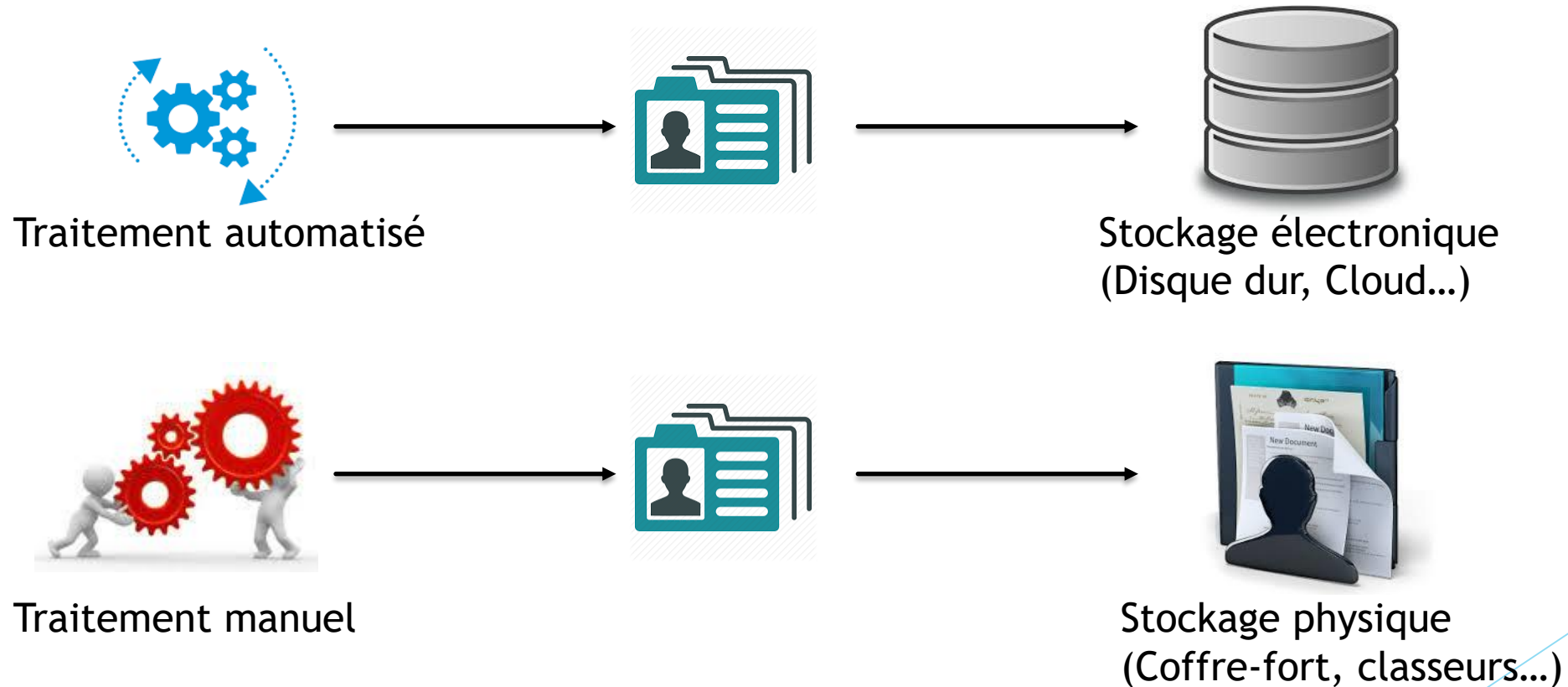


Dans le champ d'application **matériel (périmètre)** l'article 2 inclut :

- ▶ Les données personnelles traitées entièrement ou partiellement par des moyens automatisés
- ▶ Les données personnelles faisant partie d'un système de fichiers ou destinées à l'être

3. Suis-je concerné par le RGPD ?

Contexte matériel: Tout traitement dont les données sont ou seront stockées dans un fichier



3. Suis-je concerné par le RGPD ?



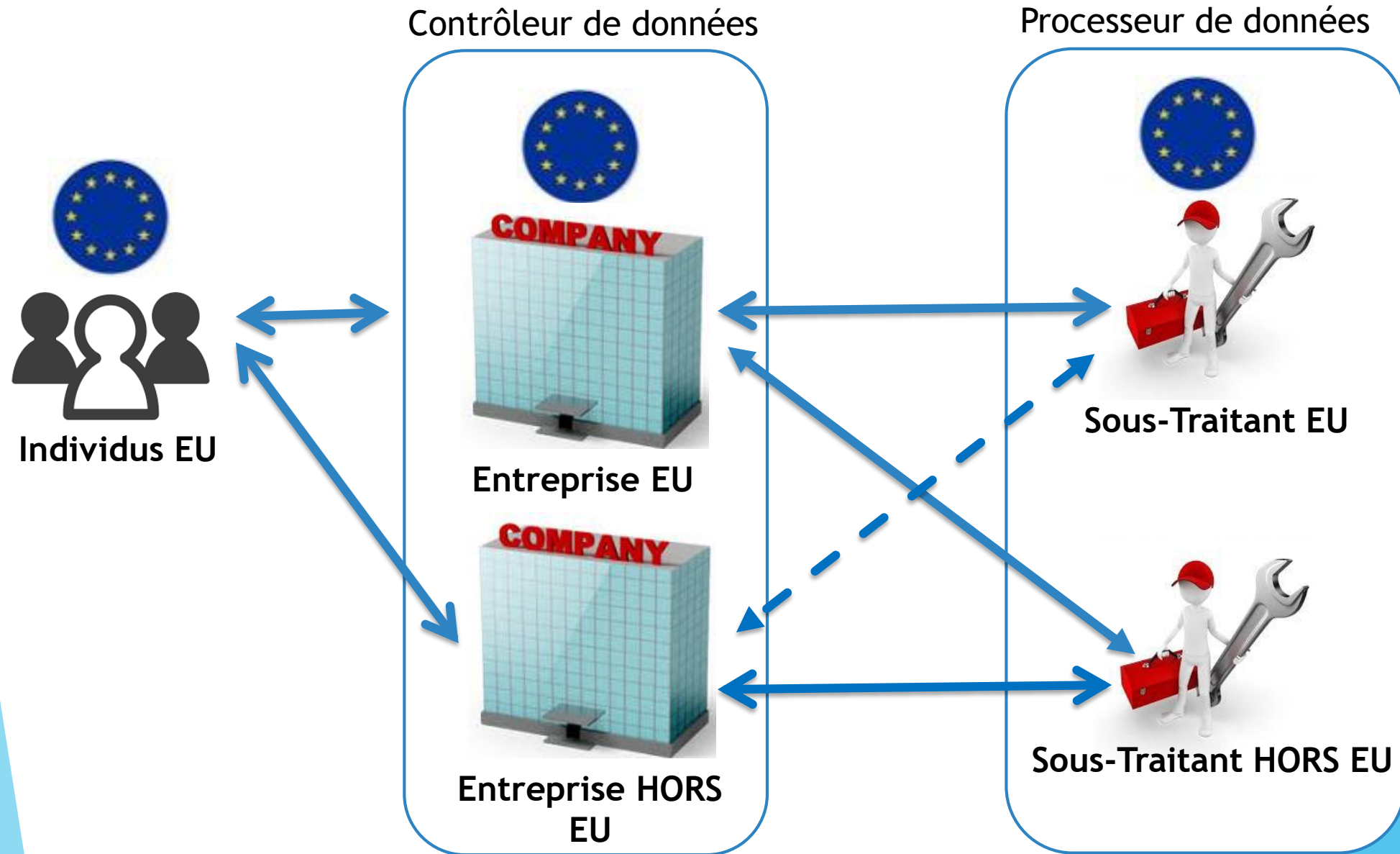
Dans le champ d'application **territorial** :

- ▶ Le règlement s'applique aux contrôleurs et aux sous-traitants UE, quel que soit le lieu de transformation

- ▶ Le règlement s'applique aux activités de traitement liées :
 - Aux biens ou aux services, que le paiement soit requis ou non
 - Au suivi du comportement des personnes concernées dans l'UE

- ▶ Le règlement s'applique aux contrôleurs qui ne sont pas dans l'UE, mais où la loi de l'Etat s'applique

3. Suis-je concerné par le RGPD ?



4. Qu'est-ce que je risque ?



- ▶ Prononcer un avertissement
- ▶ Mise en demeure de l'entreprise
- ▶ Limiter un traitement
- ▶ Suspendre les flux de données
- ▶ Ordonner de satisfaire aux demandes d'exercice des droits des personnes
- ▶ Ordonner la rectification, la limitation ou l'effacement des données

- ▶ 10 ou 20 millions d'euros

OU dans le cas d'une Entreprise

- ▶ De 2% à 4% du chiffre d'affaire annuel mondial
- ▶ Le montant le plus élevé étant retenu



Plus grave : Perte de confiance et de réputation !

5. Quelles sont mes responsabilités ?

- 1 • Traitées de manière licite, loyale et transparente
- 2 • Collectées à des fins précises, explicites et légitimes
- 3 • Adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire
- 4 • Exactes et, si nécessaire, tenues à jour
- 5 • Retenues seulement pour aussi longtemps que nécessaire
- 6 • Traitées de manière appropriée pour garantir la sécurité

R
E
S
P
O
N
S
A
B
L
E

6. Quels sont mes droits ?

Une personne concernée dispose de huit droits qui sont:

1	Le droit d'être informé
2	Le droit à l'accès
3	Le droit à la rectification
4	Le droit à l'effacement (droit à l'oubli)
5	Le droit à restreindre le traitement
6	Le droit à la portabilité des données
7	Le droit de faire opposition
8	Droits relatifs à la prise de décision automatisée et au profilage

7. Par où commencer ?

1

- Formation et sensibilisation des personnes clés

2

- Cartographie des données et des processus métiers

3

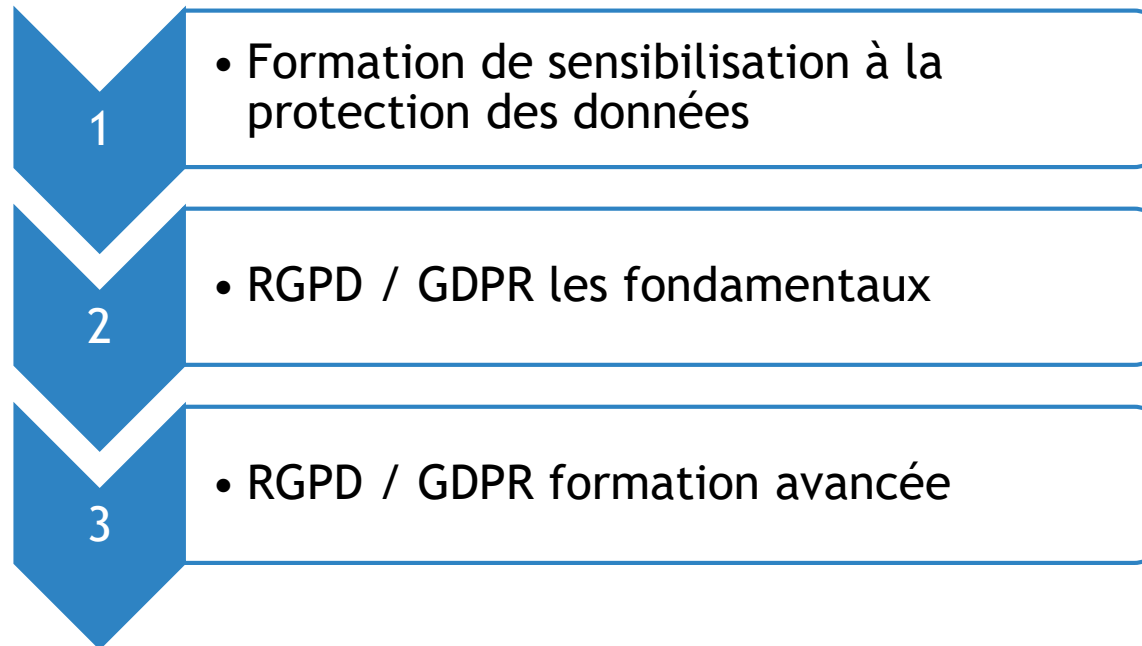
- Analyse d'écart / d'impacts (DPIA)

4

- Etc...

Nous pouvons vous aider !

Des formations adaptées à vos besoins concernant la mise en place du règlement



Mais aussi un accompagnement personnalisé grâce à nos coaching en ligne !

<https://www.formation.academy>